



BUREAU DIRECTEUR

PROCÈS VERBAL

RÉUNION du MARDI 5 NOVEMBRE 2024

Présidence : **Monsieur Arnaud DALLA PRIA**

Présents : Membres indépendants :

Mesdames : Chantal DELOGE – Ghyslaine SALDANA.

Messieurs : Michel CAUSSADE – Philippe LAURAIRE

Assistent : **Messieurs Olivier DAURIOS – Christophe GENIEZ – Jérémy RAVENEAU.**

Excusés : **Monsieur Damien LEDENTU.**

Ouverture de la séance à 12 heures 45

DIRECTION GENERALE

- **Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales**

La Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales a émis un avis défavorable sur la présence d'un commissaire de justice - demande faite par la liste Atouts Clubs Occitanie, pour l'Assemblée Générale ordinaire et électorale du samedi 9 novembre 2024.

Le Bureau Directeur après avoir pris connaissance de l'avis de la commission, ne donne pas suite à la requête de la liste Atouts Clubs Occitanie.

- **Décision Tribunal Administratif de Montpellier**

Monsieur Jérémy RAVENEAU, informe le Bureau Directeur d'une décision favorable du Tribunal Administratif de Montpellier dans un dossier disciplinaire.

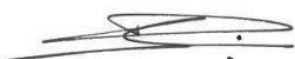
- **Report des rencontres des 9 et 10 Novembre**

Madame Chantal DELOGE, Secrétaire Générale informe les membres du Bureau Directeur de la décision du District de la Haute Garonne, de reporter tous les matches de districts des 9 et 10 novembre 2024, à la suite des incidents survenus au club de l'US Colomiers.

Le Bureau Directeur décide de reporter tous les matches de jeunes masculins et féminins les 9 et 10 novembre 2024, à l'exception du match de Coupe Gambardella Crédit Agricole (Blagnac - Alès Ol.) afin de ne pas perturber le bon déroulement de la compétition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 13 h 15.

Le Président de la LFO,



Arnaud DALLA PRIA

La Secrétaire Générale de LFO,



Chantal DELOGE